

Google attendra pour attirer nos enfants dans sa Toile

« On souhaite que les élèves soient initiés à Internet le plus tôt possible pour apprendre la maîtrise de ses risques et de ses dérives (...) Ce travail de sensibilisation est absolument indispensable. »



C'est, d'après l'AFP, ce qu'a déclaré le ministre Xavier Darcos, le 24 mars dernier, en visite au collège Françoise-Giroud de Vincennes lors du lancement officiel du jeu « ChercheNet », destiné aux collégiens français.

Et si les « risques » et les « dérives » se cachent jusqu'à l'intérieur même de cette initiative censée « apprendre à les maîtriser » ?

C'est la question que pose ce billet d'un blog qui critique assez souvent la forte influence de Microsoft à l'Éducation Nationale pour ne pas s'émouvoir ce qui vient de se produire ici avec l'un de ses principaux concurrents, à savoir Google.

Une louable intention

Voici comment le jeu « ChercheNet » est présenté sur le site du ministère :

Afin d'aider les élèves à maîtriser Internet et les outils de communication numérique en toute sécurité, le ministère de l'Éducation nationale soutient le jeu « ChercheNet » initié par Google et mis en œuvre par Calysto, spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire. « ChercheNet » est un concours pédagogique proposé aux collégiens de sixième et de cinquième dont le terrain de jeu est l'internet. Tout en résolvant des énigmes autour du thème de l'écologie et du développement durable, les collégiens apprendront les bons usages des outils du web 2.0.

Retenons déjà, la nuance a son importance, que c'est le ministère qui « soutient ce jeu initié par Google » et non l'inverse.

Toujours est-il que l'intention est louable, surtout si l'on s'en réfère au communiqué de presse commun à Google et Calysto :

La recherche d'information et la communication avec les réseaux sociaux sont les deux usages les plus répandus sur Internet. Le développement du « web 2.0 » a permis aux internautes, y compris les plus jeunes, de devenir eux-mêmes des créateurs de contenu. L'usage d'Internet est aujourd'hui généralisé à tous les publics, ce qui implique que nous soyons mieux formés à ses usages. C'est dans ce but précis que le jeu pédagogique ChercheNet a été conçu : développer par le jeu une vigilance collective (professeurs, parents, élèves) sur tous les usages d'internet pour un développement durable d'Internet.

Le jeu fonctionne sur le principe d'un jeu-concours. Les élèves devront répondre à une série d'énigmes sur le développement durable (biodiversité, eau, énergie, déchets, etc.)

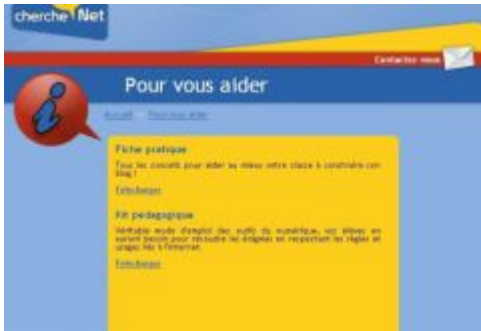
Les différentes étapes du jeu amènent les élèves à développer un comportement « web-citoyen » pour rédiger un blog collectif :

- Préparer un travail, une recherche sur Internet, en respectant les droits de propriété intellectuelle*
- Rechercher efficacement en vérifiant les sources d'information*
- Apprendre à protéger sa vie privée et celle des autres sur les réseaux sociaux ou les blogs*
- Apprendre à s'appliquer, à rédiger, « même sur Internet » et mettre de côté le « langage SMS »*

Difficile de ne pas agréer à la démarche. On notera que l'on entrechoque le développement durable en tant que tel avec un « développement durable d'Internet » qui reste à définir.

Sur le jeu proprement dit, je n'ai aucune information à vous apporter puisqu'il faut s'inscrire et que les premières énigmes arriveront courant avril. Il en va autrement pour le « Kit pédagogique » accompagnant ce jeu, mis initialement à disposition sur le site de l'opération par Calysto et... retiré aussitôt après dans la foulée !

Un très éphémère « Kit pédagogique » !



Pas plus tard qu'il y a deux jours, lorsque vous vous rendiez sur le page « Pour vous aider » du site « Cherchenet », vous aviez la possibilité de télécharger un « Kit pédagogique » ainsi défini (voir la copie d'écran que nous avons conservé en cliquant sur l'image ci-contre) : « Véritable mode d'emploi des outils du numérique, vos élèves en

auront besoin pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. »

Aujourd'hui sur la même page, il n'y a plus rien à télécharger directement. Le « Kit pédagogique » a fait place à un « Kit pratique d'outils numériques » et sa formulation est elle aussi sensiblement différente : « Véritable mode d'emploi d'outils du numérique (recherche, géolocalisation,...), vous pourrez l'utiliser afin que vos élèves apprennent quelques astuces pour mieux se servir d'outils du web et pour mieux respecter les règles et usages liés à l'Internet. Le kit pratique est disponible et vous sera envoyé par courriel par simple demande adressée à... »

Il n'est plus question de mise à disposition d'un Kit qui a perdu son qualificatif « pédagogique ». Les élèves n'en ont d'ailleurs plus « besoin », tout au plus son remplaçant pourra leur faire apprendre « quelques astuces »... Une posture plus modeste est soudainement adoptée.

Mais que contenait donc ce « Kit pédagogique » pour mériter une si courte apparition publique ?

« Kit pédagogique » ou « Google everywhere » ?

Nous avons juste eu le temps de conserver une copie du fameux document. Et nous vous invitons à en **parcourir sa dizaine de pages** pour... tout de suite comprendre où le bât blesse !



SOMMAIRE

Google offre un nombre incroyable d'options et de fonctionnalités qui te permettent de trouver tout ce que tu souhaites, de manière encore plus efficace et t'aident à résoudre facilement tes problèmes.

Le moteur de recherche	Pages 2 à 7
Effectuer une recherche	Pages 2 à 3
Effectuer une recherche avancée	Pages 4 à 5
Effectuer une recherche d'image	Pages 6 à 7
Outils utiles Google	Pages 8 à 19
Outils de localisation géographique ↳ Google Maps / Mapes cartes ↳ Google Earth	Pages 9 à 11
Outils de retouche d'image ↳ Picasa	Pages 12 à 13
Outils de bureautique ↳ Google Traduction ↳ Google Document ↳ Google Agenda	Pages 14 à 17
Outils de communication ↳ Blogger	Pages 17 à 19
Quelques conseils utiles à l'usage de Google	Pages 20 à 22

Le sommaire nous avait prévenu (image ci-contre cliquable), mais moteur de recherche (simple ou avancé), moteur d'images, Google Maps, Google Earth, Picasa, Google Traduction, Google Document, Google Agenda, Blogger... n'en jetez plus. C'est pas compliqué, il n'y en a que pour Google dont quasiment toute la panoplie est passée en revue !

À la trappe les réseaux sociaux web 2.0 de type Facebook, les blogs à la sauce Skyblog, les outils de travail en ligne comme tels ceux de Windows Live, sans oublier ce drôle de site souvent utile en situation de recherche qu'est Wikipédia. Et pour l'anecdote, toutes les copies d'écran ont été réalisées sous Mac OS X.

Il y a bien sûr de pertinents et bienvenus conseils qui parsèment le Kit (avec mention, page 7, des licences Creative Commons et Art Libre) mais impossible de se décoller de l'impression générale tenace d'avoir à faire à une sorte de publi-information de Google.

Et mis à part le moteur de recherche, que faut-il faire pour bénéficier de tous ces merveilleux services ? Je vous le donne en mille, il faut posséder un compte Google, ce qui est bien spécifié en page 8 du kit :

Google ce n'est pas seulement un moteur de recherche, tu peux accéder aussi à pleins de services gratuits : tu peux localiser un lieu sur une carte, retoucher des photos, envoyer des mails, gérer ton emploi du temps... Si tu veux utiliser ces outils, c'est gratuit, simple et rapide ! Un seul compte te permettra d'accéder à tous les outils Google. Tu dois remplir le formulaire en suivant les instructions et cliquer sur le bouton « j'accepte créer un compte ».

Un mail te sera envoyé à l'adresse spécifiée lors de la création de ton compte.

Pour valider ton inscription, tu devras cliquer sur le lien présent dans ce mail.

Rappelons-nous le libellé initial du Kit sur le site ChercheNet : « Véritable mode d'emploi des outils du numérique, vos élèves en auront besoin pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. » Je me demande si il n'aurait pas été plus sincère de dire « Véritable mode d'emploi des outils Google, vos élèves auront besoin d'un compte Google pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. ». C'eut été plus sincère mais plus problématique et surtout moins... pédagogique !

Et le problème c'est que l'emprise de Google sur le réseau est telle que l'entreprise est parfois surnommée le « Big Brother d'Internet », en référence au fait qu'elle possède de très nombreuses informations personnelles sur nos comportements numériques, informations décuplées à partir du moment où vous prenez un compte chez eux justement.

Du coup il y a un *léger paradoxe* à vouloir sensibiliser nos jeunes à « développer une vigilance collective » et « apprendre à protéger sa vie privée » (via un jeu « web-citoyen » soutenu par le ministère), tout en incitant plus que fortement à se créer un compte chez Google !

Google s'en défend ainsi dans les colonnes du Monde : « C'est le constat d'une réalité : nos outils sont les plus utilisés. Nous prenons nos responsabilités pour que leur usage soit sans risque et responsable. Si nous ne faisons rien à ce propos, on nous critiquerait. » Ce n'est pas autrement que s'exprimerait un Thierry de Vulpillières pour justifier de l'*activisme* de Microsoft à l'école.

Et pour ce qui concerne Calysto, dans les mêmes colonnes : « Les outils sont libres, Google n'est qu'un simple sponsor. » Ben dites-moi... curieux de savoir ce que cela aurait bien pu donner si Google avait été plus qu'un « simple sponsor » ! On dirait le Café Pédagogique nous expliquant d'aplomb que Microsoft n'est qu'un simple sponsor de leur Forum des enseignants innovants.

Quant aux outils qui seraient « libres », c'est justement l'objet du prochain paragraphe.

Et le logiciel libre dans tout ça ?



Je ne sais pas très bien ce que Calysto entend par « outils libres » mais je n'ai pas été tout à fait honnête lorsque j'ai pu dire plus haut qu'il n'y en avait que pour Google.

En effet, on trouve trace du logiciel libre dans le « Kit pédagogique ». Mais réelle volonté de le promouvoir au sein de l'Éducation Nationale ou alibi pratique pour *faire passer la pilule* ? Les deux mon Capitaine. Un peu comme, chose curieuse, la politique globale et générale de Google vis-à-vis de « l'Open Source »...

Les premières (et sibyllines) références arrivent page 12/13 et 18/19. La page 12/13 est complètement dédiée au logiciel de retouche d'image Picasa. Mais tout en bas, on peut lire (avec la loupe qui nous accompagne dans tout le Kit) la chose suivante : « Logiciels libres : Gimb, Artweaver ». Et... c'est tout ! Aucune explication, aucun lien cliquable, bref cela arrive comme un cheveu sur la soupe. Et puis, pour votre gouverne, on ne dit pas « Gimb » mais GIMP, tandis que Artweaver est sûrement un bon logiciel mais il n'est tout simplement pas libre.

Rebelote en page 18/19 entièrement consacrée au moteur de blog Blogger, avec un « Logiciels libres : Dot clear, WordPress... ». C'est mieux cette fois-ci mais on n'arrive toujours pas à atteindre la perfection puisqu'on écrit Dotclear et non « Dot clear » ☐



Dans le même style minimaliste, on aurait pu s'attendre à ce que la suite bureautique libre OpenOffice.org soit évoquée en bas de l'article sur Google Document (page 15/16). Une autre fois sans doute.

Mais il y a surtout la totalité de la page 20 titrée « Qu'est-ce qu'un logiciel libre ? ». Il s'agit certes de la dernière page du Kit mais il y a de quoi se réjouir a

priori. Sauf que la teneur de l'exposé m'a laissé parfois un peu perplexe, quand bien même nous connaissons tous la difficulté à vulgariser la notion de logiciel libre.

Pour comprendre ce qu'est un logiciel libre, il te faut avant tout connaître la signification du terme logiciel ; il s'agit d'un ensemble de programmes qui permet d'effectuer une tâche particulière (par exemple le traitement de texte, la retouche de photo, ...). Les logiciels sont soumis à des licences d'utilisation, qu'il faut très souvent acheter.

L'expression « logiciel libre », traduite de l'anglais free software, fait référence à la « liberté d'expression » et non pas au prix. C'est pourquoi ils sont souvent téléchargeables gratuitement sur l'Internet et peuvent être copiés légalement par tous.

Le logiciel libre s'oppose au logiciel dit propriétaire, qui ne fournit pas les éléments pour le modifier et ne permet pas de le partager. En revanche, le logiciel libre garantit un certain nombre de libertés à ses utilisateurs : la liberté de l'utiliser pour quelque usage que ce soit, celle d'en redistribuer des copies et enfin la liberté de le modifier et de rendre publiques les modifications.

Soit. C'est un peu emberlificoté tout ça (et c'est plutôt dommage de passer sous silence l'aspect *mouvement social* du logiciel libre, cher à Richard Stallman) mais ça se termine plutôt bien. Quant à la suite, attention, c'est un beau nid de trolls :

Quels sont les autres avantages d'un logiciel libre ?

Il est plus fiable car moins vulnérable aux virus et aux failles de sécurité. En effet, comme beaucoup de monde a accès à ce type de logiciel, les erreurs sont corrigées plus vite ! De plus ils produisent des fichiers dans des formats dits ouverts, utilisables plus longtemps qu'avec des formats fermés, et sont moins gourmands en énergie et en ressources pour ton ordinateur que leurs équivalents propriétaires.

Je suis bien entendu plutôt d'accord mais comme dirait Wikipédia : « référence demandées ». C'est un peu brutal et péremptoire de présenter les choses ainsi. Les défenseurs du logiciel propriétaire apprécieront !

Et puis, si ces logiciels libres ont tant de vertus, pourquoi Google ne s'est-il pas

donné la peine de « libérer » Picasa et Blogger au moment de leur rachat ?

On notera que ce texte porte en quelque sorte la « caution » de Frédéric Couchet de l'April puisqu'on le remercie personnellement en bas de page (je l'attends dans les commentaires !). On notera enfin que Framasoft est également cité, avec là encore une URL explicite mais non cliquable.

Où les trouver ?

Tu peux télécharger de nombreux logiciels libres sur www.framasoft.net, un des annuaires les plus complets de logiciels compatibles avec les PC. Mais tu peux aussi les acheter dans certains grands magasins !

Vous nous voyez fiers et honorés, mais j'ai un peu de mal à m'imaginer un élève de sixième cinquième se rendre sur Framasoft à la suite de la lecture de ce Kit. Tout comme j'ai du mal à m'imaginer ce que l'élève et son professeur pourront bien retenir du logiciel libre au sortir du Kit.

Et plus généralement j'ai un peu de mal à faire la corrélation directe entre le contenu du Kit et sa présentation (que je rappelle une dernière fois) : « Véritable mode d'emploi des outils du numérique, vos élèves en auront besoin pour résoudre les énigmes en respectant les règles et usages liés à l'Internet. »

Quelles que soient les qualités des services de la société américaine (j'en consomme abondamment), c'est bien plus d'un « Kit Google » que d'un « Kit pédagogique » dont il s'agit ici.

Voilà une étonnante maladresse de la part d'un Calysto (qui se targue d'être un « spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire ») mais surtout d'un Google qui nous avait habitué à un marketing moins trivial. Ont-ils vraiment pensé que ce Kit allait tranquillement passer comme une lettre à la poste ? Bien que ce ne fut heureusement pas le cas ici, cela en dit long sur l'état actuel de notre passivité vis-à-vis de la marchandisation de l'école.

Un ministère embarrassé (mais réactif)

On comprendra alors fort bien que lorsque le ministère s'est penché sur ce Kit (aidé en cela par les premiers articles parus dans la presse comme celui du Monde) il ait vraisemblablement un peu « tiqué », quand bien même au départ il

affirmait serein que « s'il était obligatoire d'utiliser Google, il n'aurait pas autorisé l'opération » (même source). Soutien à un projet pour « apprendre à maîtriser Internet et les outils du numérique », oui. Soutien aux services Google aboutissant à la création de comptes Google en masse chez les 11/12 ans, non. D'autant plus que Xavier Darcos en personne s'est déplacé pour inaugurer le projet !

Premier petit aparté.

Il faut dire aussi que si le ministère avait été réellement capable de nous offrir des ENT cohérents et mutualisés dignes de ce nom, les élèves auraient certainement moins « besoin » d'utiliser les services Google (à commencer par le très riche Google Apps Education).

Fin du premier petit aparté.

Second petit aparté.

Et si le ministère faisait confiance aux enseignants pour produire ce genre de supports plutôt que confier cela à une société commerciale « spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire » ? On mesure ici le haut degré de confiance accordé à son personnel dont c'est pourtant le métier !

Fin du second petit aparté.

Toujours est-il que Calysto et Google France ont dû se faire gentiment tirer les oreilles, avec pour conséquence la réactualisation de notre article du Monde :

Le mardi 23 mars, le ministère de l'Éducation a demandé à son partenaire de retirer le kit pédagogique du jeu ChercheNet. Le ministère a expliqué "ne pas souhaiter que Google soit aussi fortement mis en avant sur ce document destiné aux professeurs et aux élèves". Un nouveau livret sera mis en ligne prochainement.

Prière de revoir sa copie donc, ce qui apparaît être une sage décision.

Nous attendons avec impatience la deuxième version revue et corrigée, et Framasoft se tient à l'entière disposition de Calysto et Google France si jamais ils souhaitent nous impliquer dans cette nouvelle mouture (pourquoi pas, après tout, puisque nous y sommes nous aussi dans ce premier Kit).

Money, money, money !

Sage décision donc, mais qui ne doit pas occulter le rôle et la responsabilité du ministère dans toute cette petite affaire (source ReadWriteWeb) :

Éduquer au plus vite au « réflexe » Google, c'est pouvoir être sûr de garder 70% de part de marché mondiales et donc continuer à faire tourner à fond la machine AdWords et AdSense. Tout cela paraît de bonne guerre, mais pose question quand à la présente aussi forte d'une marque dans un programme pédagogique soutenu par l'Éducation Nationale.

Et surtout, interroge quant à la capacité de cette dernière à fournir des programmes sensibilisant aux nouvelles technologies en adéquation avec les besoins et savoirs des élèves. La vénérable institution serait-elle aussi dépassée sur ce point, quitte à devoir se raccrocher officiellement à une initiative extérieure ?

Un ministère qu'on aimerait voir faire preuve de la même promptitude vis-à-vis de l'entrisme de Microsoft à l'école (abondamment développé sur ce blog). Parce que c'est exactement la même logique qui opère lorsque sous couvert « d'accompagner l'initiation de vos élèves ou de vos enfants au B2i », on propose, sur un site du service public, des vidéos qui sont à la limite de la publicité déguisée pour la suite bureautique MS Office de Microsoft.

Hier Microsoft, aujourd'hui Google avec ce vrai faux « Kit pédagogique »... nous n'avons décidément pas fini de relater les relations complexes entre l'école et ces multinationales qui ne souhaitent que le bien de nos enfants (quand bien même il y ait étrangement à chaque fois des *effets collatéraux* bénéficiant au généreux sponsor).

Quant au logiciel libre, il n'est que trop rarement convié à la fête. Il faut dire que tant que l'époque privilégiera les fêtes privées et payantes, et ce jusqu'à l'intérieur même du *sanctuaire scolaire*, la situation n'aura guère de chance d'évoluer...